

Avril 1789 :

Claudine, enfant trouvée à la porte de la cure de Savigneux...

Au cours des 18^e et 19^e siècles, plusieurs milliers d'enfants abandonnés à Montbrison ont été recueillis par les hôpitaux de la ville, l'hôtel-Dieu Sainte-Anne et la Charité. C'est le cas de la petite Claudine exposée à Savigneux en avril 1789.

Devant les recteurs de Sainte-Anne

Le 28 avril, André Lombardin et sa femme Claudine Golin portant un enfantelet entrent timidement dans le parloir du bureau de l'hôtel-Dieu. Là siègent gravement un digne chanoine de Notre-Dame et trois bourgeois. Ce sont des directeurs de l'hôpital. Ils ont aussi convoqué les notaires Bourboulon et Chantemerle. De quoi s'agit-il ? De la remise à l'hôtel-Dieu d'un enfant trouvé, une fillette âgée de quelques jours.

Vers minuit, alors qu'il pleuvait fort

Ces bonnes gens habitent la cure de Savigneux, tout près de l'église Sainte-Croix (1). Dans la nuit du 9 au 10 avril, vers minuit *"dans le plus profond sommeil, ils sont éveillés par des coups multipliés qu'ils entendent frapper à la porte d'entrée de leur domicile"* (2).

André et sa femme se lèvent et, par la fenêtre, demandent ce qui se passe. On leur répond de la ruelle *"qu'on vient d'exposer un enfant à leur porte, de le lever promptement"* sinon *"qu'il va périr"* et *"de le faire baptiser"*. En effet, cette nuit-là, il pleut très fort. Et aussitôt, dans la nuit, s'enfuient *"un homme et une femme à eux inconnus"*.

Les époux trouvent effectivement à leur porte *"un enfant emmailloté qui crie placé dessous l'égout du couvert... les eaux pluviales tombent et il est déjà [trans]percé...* Le procès-verbal précise : *"Les mariés Lombardin et Golin pour empêcher le dépérissement certain de cet enfant n'ont rien de plus pressé que de le lever et de l'emporter dans leur domicile où ils le réchauffent et lui changent de linge"*.

Refus du seigneur de Savigneux

Le lendemain, ils s'empressent de raconter ce qui s'est passé au curé de Savigneux, *"lequel sieur curé baptise l'enfant sous le nom de Claudine"*. Le jour suivant, ils vont chez M. de Meaux, lieutenant général, auquel ils présentent les faits et demandent, en sa qualité de seigneur de Savigneux, de s'occuper de l'enfant *"exposé"*. Mais M. de Meaux *"fait refus de se charger dudit enfant"*.

André et Claudine sont charitables mais pauvres. Simples journaliers, ils expliquent qu'ils *"ont fourni les aliments à cet enfant depuis le jour de son exposition"* mais *"qu'ayant eux même des enfants, se trouvant sans fortune"* ils ne peuvent s'en charger plus longtemps. Ils n'ont agi *"que par un principe de charité et d'humanité"*.

La petite Claudine devient donc "enfant de l'hôpital" de Montbrison. Elle sera placée aussitôt en nourrice, dans les monts du Forez. A sept ans, si elle vit encore, elle entrera à la Charité jusqu'à ce qu'elle puisse "prendre une condition", devenir servante chez un bourgeois ou dans quelque ferme. Un bien pauvre destin ! Heureux si elle n'a pas un enfant qu'à son tour elle devra abandonner car il y a une sorte de cycle de la misère...

Joseph Barou

Pour en savoir plus : J. B., *"Les enfants abandonnés à Montbrison de la fin de l'Ancien Régime à l'Empire (1773-1815)"*, *Bulletin de la Diana*, tome 51, 1989.

(1) L'ancienne église de Savigneux, aujourd'hui disparue, se trouvait au lieu-dit appelé aujourd'hui Bicêtre.

(2) Archives de la Diana, fonds des notaires, Bourboulon, 1789.

[photos possibles : façade de l'ancienne chapelle Sainte-Anne, de l'hôtel-Dieu, aujourd'hui le temple, ou le Nid, sculpture du hall du musée d'Allard]